



**Conseil national  
de l'information statistique**

Paris, le 18 mai 2016 n°70 /H030

**AVIS D'OPPORTUNITÉ**  
**Mis à jour le 20 juillet 2020**

**Enquête Patrimoine 2017-2020**

---

*Type d'opportunité* : réédition d'enquête réalisée

*Périodicité* : triennale à partir de 2014

*Demandeur* : Insee, Direction des statistiques démographiques et sociales, Département des Ressources et des Conditions de Vie des Ménages, Division Revenus et Patrimoine des Ménages.

Au cours de sa réunion du 28 avril 2016, la commission Démographie et Questions Sociales a examiné le projet d'enquête Patrimoine 2017-2020

Les enquêtes Patrimoine s'inscrivent dans un cadre européen. Elles ont pour objectif de décrire les actifs financiers, immobiliers et professionnels des ménages, et leur endettement. Réalisées environ tous les six ans depuis 1986 et tous les trois ans à partir de 2014, elles rendent compte de l'évolution de la distribution des patrimoines des ménages, ainsi que des taux de détention des différents actifs patrimoniaux. Elles apportent aussi une information très complète sur les facteurs explicatifs du patrimoine : biographie familiale et professionnelle, héritages et donations, revenus et situation financière, motifs de détention (ou de non-détention) des différents actifs. Elles constituent la référence pour la mesure du patrimoine des ménages en France qu'elles sont les seules à décrire intégralement et de façon détaillée (patrimoine professionnel ou financier en particulier). Les futures enquêtes permettront, au travers du panel, de suivre plus précisément le patrimoine dans le temps et de mieux comprendre les phénomènes de cycle de vie.

L'enquête aborde notamment les thèmes suivants : caractéristiques sociodémographiques des ménages ; détention individuelle des actifs financiers, immobiliers et professionnels ; évaluation du montant détenu pour chaque actif ; description du logement principal et des autres logements ou terrains possédés par le ménage ; description de l'activité d'indépendant d'une personne du ménage, et du patrimoine et de l'endettement professionnels ; revenus et situation financière du ménage ; trajectoires d'activité professionnelle, histoire conjugale du ménage, enfants vivant hors domicile ; héritages et donations, aides à la famille ; endettement du ménage ; habitudes familiales.

Le groupe de travail du Cnis sur les niveaux de vie et inégalités sociales insistait, dans son rapport, publié en 2007<sup>1</sup>, sur la nécessité de réaliser régulièrement une enquête du type Patrimoine. De son côté la Banque Centrale Européenne (BCE) lançait en 2006 un groupe de réflexion pour jeter les bases d'un projet européen d'enquêtes sur ce thème. Enfin, le rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi sur la mesure de la performance économique et du progrès social<sup>2</sup> préconisait également une meilleure

---

<sup>1</sup> Rapport Cnis n°103, janvier 2007

<sup>2</sup> Rapport remis en septembre 2009 au Président de la République ([www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/documents/rapport\\_francais.pdf](http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/documents/rapport_francais.pdf))

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

prise en compte de la dimension patrimoniale, la considérant au même niveau d'importance que la connaissance des revenus ou de la consommation pour une meilleure description des inégalités.

Deux enquêtes sont mises en place : enquête en face-à-face assistée d'un ordinateur (CAPI) et enquête de suivi auto-administrée par internet/papier. Pour chacune d'entre elles, un questionnaire est proposé. Elles s'intéressent aux ménages-unités de vie résidant en France et dans les DOM en logements ordinaires, hors collectivités. La collecte des informations s'effectuera au niveau du ménage, mais le suivi longitudinal se fera au niveau des individus. Les enquêtes reposent sur deux échantillons : un échantillon de 6 000 ménages provenant de l'enquête Patrimoine 2014-2015 et d'un échantillon entrant – tiré dans les fichiers fiscaux- dont la taille sera de l'ordre de 15 000. La collecte aura lieu de fin septembre 2017 à fin janvier 2018 pour l'enquête face-à-face. Pour l'enquête de suivi, la collecte devrait avoir lieu au premier semestre 2019. La durée moyenne de passation du questionnaire en face-à-face est d'environ 80 minutes pour la plupart des ménages. Pour pallier une charge d'interrogation trop lourde pour ces derniers, il leur sera proposé de réaliser l'entretien en deux visites.

La collecte des revenus sera réalisée en majeure partie par appariement avec le fichier des déclarations fiscales, ainsi que le fichier de prestations de la Cnaf et de la CCMSA et de la Cnav.

Un comité de préparation et d'exploitation de l'enquête française a été créé : il comprend des représentants de la Banque de France, des experts du monde académique, des représentants des partenaires financiers de l'enquête. Pour le dispositif de panélisation de l'enquête Patrimoine un comité de pilotage et deux comités de suivi (enquêtes en face-à-face et enquêtes de suivi par internet) sont mis en place.

Les données de l'enquête européenne HFCS (*Household Finance and Consumption Survey*), pour laquelle l'enquête Patrimoine permettra de renseigner la partie française) seront diffusées au 1<sup>er</sup> semestre 2019. Les publications des résultats de l'enquête française Patrimoine dans les collections traditionnelles de l'Insee interviendront entre fin 2018 et fin 2020. Les fichiers anonymisés (fichier de production et de recherche) de l'enquête française Patrimoine seront mises à disposition des chercheurs à partir de 2019.

Le Président, après avoir entendu la commission, émet un **avis d'opportunité favorable** à ces enquêtes, l'opportunité est accordée pour cinq années à compter de l'année suivant celle de délivrance de l'avis d'opportunité.

Suite à la demande du service producteur (note Insee N°2020\_16318\_DG75-F350), **cet avis est mis à jour pour intégrer le module « Covid HVP 2020 ».**

Dans le but de comparer les effets de la crise sanitaire liée au Covid-19 dans les pays européens, la Banque centrale Européenne a proposé l'ajout d'un module obligatoire de trois questions au questionnaire européen, sur la base des propositions nationales. Les concepteurs de l'enquête et les chercheurs de la Banque de France associés à l'enquête, ont souhaité compléter ce module obligatoire avec trois autres questions portant sur l'évolution du comportement d'épargne et de consommation des ménages depuis la crise.

L'ensemble des questions a été soumis à l'expertise de la division Recueil et Traitement de l'Information (RTI).

La collecte de la prochaine enquête Histoire de Vie et Patrimoine se déroulera du 28 septembre au 31 décembre 2020